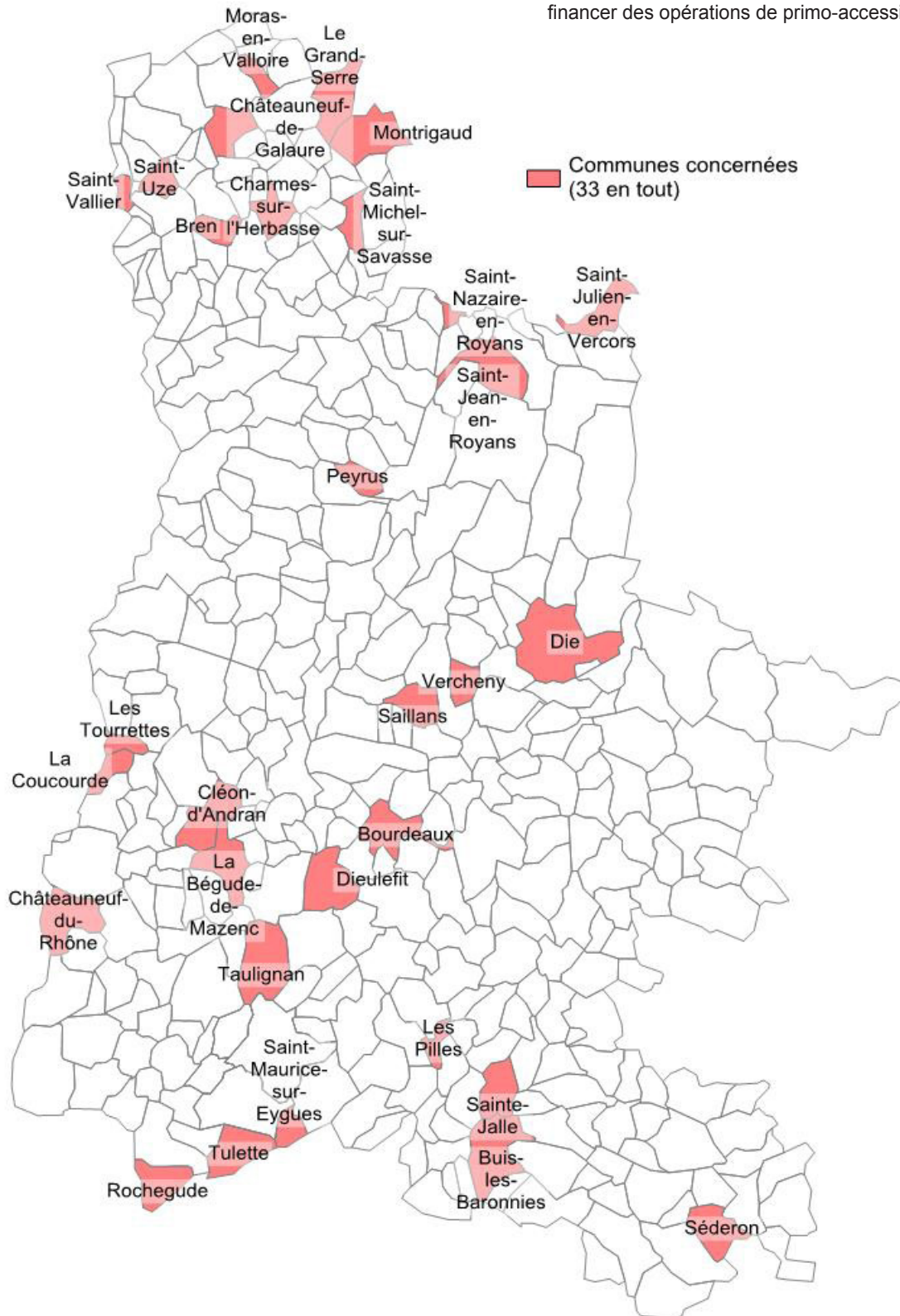


# LES TERRITOIRES EN DRÔME ET EN ARDÈCHE

## DROME : Les communes éligibles au PTZ dans l'ancien sous condition de travaux depuis le 1er Janvier 2015

Source : arrêté du 30 décembre 2014 relatif au champ d'application géographique des prêts ne portant pas intérêt consentis pour financer des opérations de primo-accession dans l'ancien sous condition de travaux.



Un outil partagé